



Distance haie entre deux propriétés

Par Matmathou

Bonjour,

Quelle est la distance d'une haie de plus de 2 mètres que devrait avoir la haie du voisin avec notre propriété ? En sachant qu'une clôture sépare nos deux jardins.merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Tout est là :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F614]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F614[/url]

Voir à la mairie si des usages locaux diffèrent.

Par Matmathou

Bonjour,

Merci. La clôture étant au voisin et sur son terrain il me semblait avoir lu quelque part que ça pouvait changer la donne? La haie de mon voisin fait plus de 2 mètres mais est à 50cm de son grillage et une 60 de cm de mon terrain

Par yapasdequoi

Lisez le lien.

Renseignez vous à la mairie.

Vous pouvez exiger que la haie soit taillée (courrier RAR au voisin).

La distance se mesure entre le milieu du tronc et la limite de propriété (pas la cloture)

Par janus2

Bonjour,

Non, la position de la clôture n'a pas d'importance, c'est avec la limite séparative des terrains que se font les mesures.